

ORDRE DE JOUR

Saint-Barnabé, le 2 décembre 2022

Madame,
Monsieur,

Conformément aux dispositions de la résolution numéro 293-12-21, relative au calendrier des séances ordinaires du conseil municipal de la Paroisse de Saint-Barnabé pour l'année 2022, j'ai le plaisir de vous convoquer à la prochaine séance ordinaire du conseil municipal de la Paroisse de Saint-Barnabé, qui se tiendra **le lundi 5 décembre 2022**, à 19 h 30, à la salle des délibérations de l'hôtel de ville.

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance et vérification du quorum ;**
- 2. Nomination d'une secrétaire de séance ;**
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;**
- 4. Présentation du rapport de la présidente d'élection concernant le résultat de l'élection partielle tenue le 13 novembre dernier.**
- 5. Adoption du procès-verbal suivant :**
 - 5.1 Séance ordinaire du 7 novembre 2022.
- 6. Présentation du maire suppléant pour les mois de décembre 2022, janvier et février 2023 (monsieur le conseiller Jimmy Gélinas, en vertu de la résolution numéro 169-12-97, du 1^{er} décembre 1997 – volume 27, page 201) ;**
- 7. Dépôt de la liste de la correspondance reçue au nom du conseil municipal entre le 5 novembre 2022 et le 2 décembre 2022 ;**
- 8. Approbation de la liste des comptes et de la liste des salaires ;**
- 9. Gestion financière et administrative :**
 - 9.1 Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal (article 357-358 LERM) ;

9.2. Divulcation de certaines contributions électorales (article 513.1 LERM);

3.3 Résolution confirmant le dépôt de la liste des arrérages de taxes et autres comptes à recevoir en date du 4 novembre 2022 déposé lors de la séance du 7 novembre 2022 (article 1022 du Code municipal) ;

9.4 Embauche d'une ressource au poste de commis-comptable ;

9.5 Remaniement des responsables des dossiers municipaux suivants :

- a) Administration générale et Ressources humaines ;
- b) Sécurité publique et Développement domiciliaire ;
- c) Infrastructures municipales, Transport, Aménagement et urbanisme ;
- d) Services aux citoyens et Politique Familles- Aînés ;
- e) Parcs, Environnement et Milieu de vie ;
- f) Développement domiciliaire, Loisirs, sports et culture.

9.6 Mandat d'accompagnement juridique dans le dossier des ressources humaines ;

9.7 Nomination du comité des relations de travail ;

9.8 Fermeture des bureaux administratifs pour la période des Fêtes ;

9.9 Versement des sommes dues aux employés pour l'année 2022 ;

9.10 Gestion des ressources humaines : recrutement ;

9.11 Acceptation de la proposition la plus basse présentée relativement au financement des règlements d'emprunts 344-16, 345-16 et 349-17 ;

9.12 Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets.

10. Sécurité publique :

10.1 Décision du conseil municipal relativement à l'ancienne unité 608.

11. Travaux publics, aménagement et urbanisme :

11.1 Début du projet de réfection du Pavillon des Loisirs ;

11.2 Autorisation à accorder, s'il y a lieu, par le conseil pour l'émission du permis de construction dans le dossier de la garderie projetée ;

11.3 Modification du règlement de zonage afin de permettre les garderies dans la zone 116-Ra :

- a) Adoption du 1^{er} projet de règlement modifiant le règlement de zonage pour introduire les usages reliés aux garderies dans la grille de spécifications de la zone 116-Ra;
- b) Adoption de la tenue de l'assemblée publique sur le 1^{er} projet de règlement modifiant le règlement de zonage : détermination du jour, de l'heure et du lieu de ladite assemblée publique;

11.4 Adoption d'une résolution pour appuyer la demande d'autorisation à des fins non agricoles du Ministère des Ressources naturelles et des Forêts auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour consentir à des forages environnementaux et d'échantillonnages des sols, de l'eau de surface et souterraine autour du puits d'hydrocarbures B303 (existant et inactif) sur une superficie de 0,05 hectare du lot 2 939 552 ;

11.5 Prise en considération des soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres lancé en vertu de la résolution numéro 161-07-22, du 4 juillet 2022 concernant le marché relatif à la collecte et au transport des matières résiduelles pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 ;

12. Loisirs, sports et Culture :

12.1 Demande de financement de l'association des terrains de jeux de Saint-Thomas-de-Caxton dans le cadre de leur activité de Noël.

13. Environnement, parcs et milieu de vie :

Aucun sujet à l'ordre du jour.

14. Services aux citoyens :

Aucun sujet à l'ordre du jour.

15. Autres sujets :

15.1 Félicitations aux nouveaux propriétaires de l'entreprise *Les Produits Bellerive inc.*

16. Sujet (s) apporté (s) par les membres du conseil

16.1 _____

16.2 _____

16.3 _____

17. Période de questions ;

18. Clôture de la séance.

/S/ Sylvie Desaulniers
Greffière-trésorière intérimaire
2022-12-02